

## **Rapport de la présidente 2021-2022**

C'est ainsi que je termine mon deuxième mandat à titre de présidente du club de patinage artistique de Sainte-Anne-des-Plaines, et ma 9<sup>e</sup> année d'implication au sein du conseil d'administration.

Encore une fois cette année, nous avons dû faire preuve d'une grande résilience afin de pratiquer notre sport dans les conditions liées à la COVID 19. Sachant très bien les impacts de la situation pandémique sur nos patineurs, notamment la perte de plusieurs précieux mois de pratiques, nous avons accordé une importance majeure à la reprise du sport, mais aussi au perfectionnement de nos patineurs et à leur donner le maximum afin de récupérer le temps perdu. Vous pourrez voir dans les rapports de trésorerie que des demandes de subventions furent effectuées en ce sens. C'est d'ailleurs dans cet esprit que je souhaite voir une continuité à ce niveau pour la prochaine année.

Je suis heureuse de voir que cette année, nous sommes demeurés avec un taux de participation semblable à l'avant pandémie, j'ai bon espoir de voir notre Club grandir dans les prochaines années.

L'intérêt des patineurs de manière individuelle et équitable fut au cours de mon mandat une préoccupation constante et j'espère avoir rempli mon rôle à ce niveau.

La prochaine année sera constituée d'un retour vers nos tâches administrative en tant que club, notamment la mise à jour et le dépôt de notre charte, ainsi, que le changement de nom de notre organisme tel que demandé par Patinage Canada afin de mieux représenter notre mission, qui n'est pas uniquement dirigée vers le patinage artistique. Je garde le souhait de pouvoir à nouveau présenter un spectacle à l'image des années pré-pandémie pour 2023.

Vous pourrez constater à la lecture des différents rapports que l'organisation de la pratique de notre sport n'est pas simple et demande un investissement important de la part des bénévoles et membres du comité, je tiens à remercier mon équipe, tant en mon nom que celui de tous nos patineurs, car sans eux nous pourrions exister en tant qu'organisation sportive.

Marie-Eve Lauzon, Présidente CPA SADP